



I. La Classe Défense et Sécurité Globale au lycée Hoche

1. Présentation de la Classe Défense et Sécurité Globale du lycée Hoche

La Classe Défense, une première au lycée Hoche, permet aux lycéens volontaires d'incarner la vitalité du lien Armées-Jeunesse à travers différentes activités comme des sorties (Groupement Blindé de la Gendarmerie Mobile à Versailles-Satory, Forces Aériennes de la Gendarmerie à Vélizy-Villacoublay, par exemple), des interventions de gendarmes (Techniciens d'Identification Criminelle, Escadron Départemental de Sécurité Routière, par exemple). La Classe est aussi engagée activement dans la participation à des cérémonies commémoratives comme celles du 11 novembre, au rectorat et à la mairie de Versailles. Nous témoignons ainsi de l'engagement des nouvelles générations pour assurer la paix et la défense du territoire.

D'une part, nous voulons faire découvrir à tous les lycéens les métiers liés à la Défense Nationale. D'autre part, nous voulons aussi les encourager à participer au Service National Universel proposé sur les périodes de congés scolaires.

De plus, nous permettons de valoriser notre établissement devant les autorités et aux yeux de la population en étant le premier lycée public de Versailles proposant cette option.

Nous sommes une classe motivée : nous nous réunissons 2 heures minimum par semaine pour atteindre ces objectifs en rapport avec l'engagement citoyen, le devoir de mémoire et la participation à la Défense Nationale.



Visite du GBGM à Satory – 28/09/2022



Les Techniciens d'Identification Criminelle au lycée Hoche – 05/10/2022



Cérémonie de commémoration du 11 novembre à Versailles – 11/11/2022



L'EDSR de Versailles au lycée Hoche – 30/11/2022

2. Le logo



La Classe a créé le logo de la Classe Défense qui a ensuite été retravaillé par un graphiste. Il arbore principalement les couleurs du drapeau national et les trois fleurs de lys issues du blason historique de la région. Il reprend également la grenade emblématique de la Gendarmerie, encadrée par les lauriers de la gloire. La chapelle représentative du lycée Hoche et la date officielle de sa création viennent affirmer l'identité du groupe. L'édifice est surmonté par une colombe aux ailes déployées. Allégorie de la paix et de la liberté, cette dernière révèle la volonté d'entretenir les valeurs de la France.

II. Interventions et visites d'unités de la Gendarmerie

1. Présentation Historique de la Gendarmerie Nationale et de son organisation

La Gendarmerie Nationale voit le jour, tout d'abord au Moyen-Âge, sous le nom de Maréchaussée qui était alors composée de troupes armées (composées d'archers ou "sergents") responsables de la Police, de l'ordre public et de la Justice aux armées. Plus tard, elle a également pour mission de contrôler les mercenaires et d'éviter les désordres liés aux déplacements et installations des troupes du roi. Mais, en 1536, son rôle s'élargit de nouveau avec le droit de poursuivre des criminels. En 1720, la Maréchaussée est réorganisée sous forme de brigades réparties sur tout le territoire national.

Sous la Révolution française et quand le roi Louis XVI règne comme roi constitutionnel, la Maréchaussée devient Gendarmerie Nationale, le 16 février 1791 : c'est sa véritable date de naissance « officielle ». Elle survit aux changements de régime et aux révolutions qui émaillent l'histoire de France depuis cette période. Elle participe aussi au maintien de l'ordre durant les guerres, dans des conditions souvent difficiles et parfois controversées, et nombre de gendarmes participent aux actions et combats de la Résistance et de la Libération de 1944. Durant les périodes de décolonisation, elle va intervenir en Indochine mais également en Algérie.

Entre 1970 et 2000, de nombreux changements vont avoir lieu comme l'accès aux femmes à la Gendarmerie Nationale en 1972, la création de gendarmeries spécialisées ou encore la création du GIGN en 1974. En 2009, elle passe sous l'autorité budgétaire et opérationnelle du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer mais reste sous l'autorité du Ministère des Armées pour les questions de missions militaires, des unités spécialisées, de la formation des gendarmes ainsi que pour les opérations extérieures. Cette histoire, déjà fort longue, se poursuit aujourd'hui, pour le bien public et le service des Français.

2. Les Techniciens d'Identification Criminelle (TIC)



Le 5 octobre 2022, nous avons eu l'occasion d'accueillir les Techniciens d'Identification Criminelle, plus couramment appelés TIC sur le site du lycée Hoche.

Mais quelle est la mission des TIC ?

Ils sont chargés d'intervenir sur une scène de crime ou d'infraction. Une fois sur place et après s'être équipés de la tête aux pieds (gants, combinaison), les TIC ratissent la scène de crime à la recherche d'indices en tout genre comme des traces de sang, d'ADN, des empreintes digitales, des traces capillaires, et d'éventuelles preuves afin d'aider à la résolution d'une enquête.

Une fois les indices rassemblés, ils sont mis sous scellés et envoyés à un laboratoire indépendant qui les analysera.

A la fin de leur intervention, les TIC de Versailles nous ont permis d'observer leur camionnette d'intervention. Bien aménagée, elle contient tout le matériel nécessaire à leur mission.

Cette intervention nous aura donc permis de découvrir une nouvelle facette de la Gendarmerie Nationale.



Camionnette d'intervention accompagnée de leur matériel spécifique



La Classe Défense à la recherche du coupable!

3. Le Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile (GBGM)



Le mercredi 12 octobre 2022, dans le cadre de la Classe Défense et Sécurité Globale, nous avons réalisé notre première visite d'une unité de la Gendarmerie Nationale : le Groupement Blindé de la Gendarmerie Mobile (GBGM) à Versailles-Satory. Arrivés sur les lieux, nous avons tout d'abord assisté à une présentation détaillée de la Gendarmerie Mobile (GM) par le lieutenant-colonel TAVERNIER, et plus particulièrement du Groupement Blindé.



*Photo de groupe devant la devise du GBGM
"Parfois brutal, toujours loyal"*



Présentation du GBGM par le LCL TAVERNIER

A l'issue de la présentation, la classe a été séparée en deux groupes. Tandis que l'un découvrait l'équipement, l'armement et les moyens utilisés pour le Maintien de l'Ordre (MO) c'est-à-dire particulièrement lors des manifestations, l'autre groupe découvrait les Véhicules Blindés de la Gendarmerie (VBG), le DRAP (Dispositif de Retenu Autonome du Public) ainsi que le nouveau blindé, le Centaure, qui a pour vocation de remplacer les anciens blindés. 90 exemplaires sont prochainement attendus au GBGM de Versailles. Les élèves ont pu échanger avec quelques gendarmes mobiles présents et en apprendre davantage sur cette spécialité de la Gendarmerie.



Bâtiment du GBGM



*Fanion du Peloton d'Intervention
de l'escadron 11/1*

Les élèves ont ensuite assisté à une présentation du matériel et des engins motorisés du Peloton d'Intervention.



Dotation armement des gendarmes mobiles



Le DRAP



Les VBG au second plan



Un gendarme mobile du PI équipé pour le maintien de l'ordre



Nouveau Centaure

(Source : Ministère de l'Intérieur - Salon des maires et des collectivités locales 2022)

4. L'Escadron Départemental de Sécurité Routière (EDSR)



Le Mercredi 30 Novembre 2022, le commandant de l'EDSR du groupement, accompagné de trois militaires, a présenté quelques-unes de ses unités : le Peloton d'Autoroute de Saint-Arnoult et la Brigade Motorisée de Beynes. L'intervention s'est centrée sur les missions de sécurité et de prévention sur la route. Nous avons notamment visionné des films portant sur la prévention contre la consommation de boissons alcooliques et de substances illicites au volant.

Nous avons ensuite observé les véhicules motorisés utilisés par cette unité.



La Classe Défense et l'EDSR du Groupement de Gendarmerie Départementale des Yvelines

5. Le Commandement des Forces Aériennes de la Gendarmerie Nationale (CFAGN)



Le mercredi 7 décembre 2022, la Classe Défense a eu le privilège de découvrir la Base Aérienne de Vélizy-Villacoublay. Nous avons eu dans un premier temps une présentation des Forces Aériennes françaises par une responsable chargée de la communication mais aussi par deux jeunes pilotes passionnés par leur métier. Nous avons reçu également le témoignage d'une pilote ayant souligné la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle. À l'issue de cette présentation, un prospectus récapitulatif des Forces Aériennes en France nous a été remis. Dans un second temps, nous avons pu voir un hélicoptère de plus près, un EC-145 (hélicoptère biturbine utilisé en haute montagne, en milieu hostile et au profit des forces d'intervention), présenté par les deux pilotes. Nous avons également assisté au décollage d'un hélicoptère.



Qui sera le (la) futur(e) pilote de la Gendarmerie Nationale ?



Moment d'écoute attentive sur l'expérience des pilotes d'hélicoptères



Discussion avec une jeune femme pilote dans la Gendarmerie Nationale



L'hélicoptère prêt à décoller



L'EC-145 en vol

6. Le Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG)



Le mercredi 11 janvier 2023, la Classe Défense a reçu la visite du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie de la Compagnie de Rambouillet. Le maréchal des logis-chef Julien, affecté au PSIG de Rambouillet, nous a fait découvrir les missions particulières de son unité ainsi que le matériel d'intervention en dotation utilisé selon le type d'intervention.



Présentation du matériel de dotation en PSIG



Kassia en plein séance d'essayage de l'équipement lourd!

7. Le Poste à Cheval (PAC)



Le mercredi 18 janvier 2023, la Classe Défense s'est rendue au Poste à Cheval de Saint Nom la Bretèche. Nous avons été accueillis par trois gendarmes dont deux sous-officiers et une Gendarme Adjoint Volontaire (GAV). Nous avons été séparés en trois groupes. Chacun a pu découvrir l'écurie du PAC, assister à une présentation des missions particulières du PAC et à une présentation de l'équipement de cérémonie du cavalier et du cheval.

Les PAC ont pour rôle de protéger l'environnement, contrôler la chasse (très présente dans les forêts des Yvelines) et d'être proche de la population notamment grâce à l'attrait de celle-ci pour les chevaux.



Équipement de cérémonie du cavalier de la Garde Républicaine



Équipement de cérémonie du cheval de la Garde Républicaine



Ubac, cheval de la Garde Républicaine



Photo de groupe au PAC de Saint-Nom-la-Bretèche

8. La Cellule Renseignement du Groupement de Gendarmerie Départementale des Yvelines



Le mercredi 1er février 2023, la Classe Défense a reçu la visite de la cellule renseignement du Groupement de la Gendarmerie Départementale des Yvelines. Deux adjudants ont réalisé la présentation des missions de cette cellule renseignement. Cette dernière a le devoir d'assurer la SECOPE (Sécurité Économique et Protection des Entreprises), la sûreté de l'État et l'ordre public. Les gendarmes affectés dans cette cellule ont pour mission de lutter contre les activistes, le terrorisme ou encore les dérives sectaires. De plus, ils sont amenés à être en lien avec le Service Central du Renseignement Territorial (SCRT).



Direction Générale de la Sécurité Intérieure



Direction Générale de la Sécurité Extérieure

9. La Brigade Territoriale Autonome (BTA) de Gendarmerie Départementale (GD) de Magny-les-Hameaux



Le mercredi 8 février 2023, nous sommes allés à la rencontre des gendarmes de la Brigade Territoriale Autonome de Magny-les-Hameaux intégrée au sein de la Gendarmerie Départementale. Nous avons découvert une cellule de garde à vue et de détention provisoire. Nous avons testé les modalités d'identification par empreintes digitales. Cette visite nous a permis de prendre conscience du cœur de métier de la gendarmerie nationale dans les missions spécifiques de la Gendarmerie départementale.



La Classe Défense à la Brigade Territoriale Autonome de Magny-les-Hameaux (78)

III. Les Commémorations

1. Commémoration au Rectorat de l'Académie de Versailles

Le jeudi 10 novembre 2022, la Classe Défense a eu l'honneur d'être invitée au Rectorat de l'Académie de Versailles pour rendre hommage aux 177 maîtres des écoles publiques de Seine-et-Oise morts pour la Patrie. La participation des élèves s'est manifestée par la lecture de poèmes et de textes personnels sur les thèmes de l'hommage, la guerre et la paix, devant une centaine de fonctionnaires ainsi que Madame Charline AVENEL, Rectrice et Chancelière des Universités de l'Académie de Versailles et du lieutenant-colonel Bruno GAGNAIRE, Délégué militaire départemental adjoint des Yvelines. Madame la Rectrice a prononcé un discours pour rendre hommage aux enseignants combattants morts pour la Patrie mais également aux militaires décédés en OPérations EXtérieures (OPEX) comme au Sahel. Après le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, une minute de silence symbolique a été respectée. La cérémonie s'est terminée sur un temps d'échange entre Mme la Rectrice, le LCL GAGNAIRE et les élèves.



Texte personnel de M. Vladimir Bouchez

Se souvenir

*Soldats, vous êtes partis plein d'entrain
Mais vous n'êtes pas revenus pour certains.
Vous êtes allés défendre
Ce qui vous était cher et
tendre,
La France.
Vous avez pendant quatre ans,
Combattu les soldats allemands.
Vous avez eu l'enfer pour compagnon,
Et les tranchées pour maison.
Mais votre patriotisme égalant votre courage,
Vous avez repris l'avantage.
L'Argonne, Verdun, la Marne sont autant de batailles,
Où votre ténacité sans faille
Nous oblige, en ce 11 novembre 2022
A nous souvenir de
Ce que vous avez accompli pour votre patrie.*

Texte de R. Lafosse (extraits du poème L'hommage) choisi par Melle Inès Spet

Rendre hommage

Ce bouquet qu'un enfant dépose
A la stèle où dorment vos noms,
C'est plus qu'un don de quelques roses,
C'est un acte de dévotion
C'est l'hommage d'un village
A ses enfants sacrifiés
C'est l'hommage d'un peuple entier
Aux soldats de la liberté.
L'hommage de l'humanité
A ceux qui sont morts pour la paix
Ce chant qu'entonnent des enfants
D'une voix mêlée de tristesse
C'est beaucoup plus qu'un simple chant
C'est un hymne qu'ils vous adressent
C'est l'hommage.

Texte d'un auteur inconnu, choisi par Melle Youma Diouf

Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon
Bientôt nous n'entendrons que le son du clairon
Fêtant au champ d'honneur le jour de la délivrance
Fini tous ces combats, finie cette violence
Nous sortons de l'enfer, nous quittons son chaudron
Nous allons prendre au quart le vin du vigneron
Pour fêter la victoire et les enfants de France
Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler
Trop de femmes ont dû voir leur futur s'écrouler
Trop long fut le chemin de notre sacrifice
Soldats écoutez donc, écoutez le silence
Priez pour les enfants qui sont morts pour la France
Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice.

Textes personnels de Mlles Elise Blin et Mathilde Blanchet.

Célébré le 11 novembre, et commémoré chaque année, l'Armistice de 1918 c'est d'abord se souvenir de la fin d'un conflit qui fut l'un des plus meurtriers de l'histoire. Le 11 novembre 1918 était signé à Rethondes l'armistice qui mettait fin aux combats de la Première Guerre Mondiale, la Grande Guerre qui a fracturé (déchiré) la France. Oui, le 11 novembre fut un jour de joie pour les Français et les citoyens des pays alliés mais, une joie brisée par le souvenir des millions de victimes.

C'est le courage, la détermination sans faille et l'amour inconditionnel des soldats pour la France, qui rend cette guerre éternelle.

Perpétuer le souvenir de cette page tragique de notre histoire, c'est aussi raviver le souvenir de tous ces Français qui se sont battus pour notre pays, avec les nombreux monuments aux morts présents dans les villes et villages de France. C'est aussi se rappeler des erreurs des hommes pour ne pas les reproduire et, œuvrer encore et encore pour que la paix l'emporte.

Texte sur l'engagement des élèves au sein de la classe défense - Lilou Andrieu

L'avenir

Cette chapelle remplie d'histoire

Symbole de notre lycée prestigieux.

Cette date, 1803, si importante à nos yeux

Celle de l'accueil des premiers lycéens.

Cette colombe blanche volant entre ciel et terre

Rassurant le monde avec sa douce liberté.

Ces trois fleurs de lys dorées

Évoquant l'Île de France si populaire.

Cette grenade, symbole de prestige et de tradition

Qui fait la fierté des unités d'élites,

Et cette couronne de lauriers si éclatante

Symbole de gloire, de sagesse et d'ambition.

Ce drapeau tricolore des couleurs de notre France

Enveloppant tous ces emblèmes merveilleux

Avec cette devise d'une classe de jeunes ambitieux

Assemblant ces mots forts : citoyenneté, mémoire et défense

Cette image si importante à nos yeux de gamin

Permettant un apprentissage constructif et aisé

Dans un monde complexe et irrégulier

Nous formant aujourd'hui à être les acteurs de demain.



Une minute de silence - Hommage



Récitation de poèmes et d'écrits personnels



Dépôt de gerbe auprès du monument aux morts



Temps d'échange convivial entre Mme la Rectrice, M. Bruno GAGNAIRE et les élèves



2. Commémoration au Monument aux Morts de Versailles

La Classe Défense a participé à la commémoration du 11 novembre, jour très particulier pour la France, au Monument aux Morts de Versailles. Les élèves ont été acteurs de cet hommage en s'illustrant en tant que lecteurs, porte-drapeau et porte-flamme ainsi qu'en formant le cortège du Lycée Hoche qui précédait les autorités suivantes:

- Monsieur Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications,
- Monsieur Ronan LE PAGE sous-préfet, secrétaire général adjointe de la préfecture des Yvelines représentant Monsieur le préfet des Yvelines,
- Messieurs de MAZIÈRES, maire de Versailles et RODWELL, député de la 1ère circonscription des Yvelines,
- Madame Anne BERGANTZ, députée de la 2ème circonscription des Yvelines,
- Madame Sylvie PIGANEAU, conseillère régionale d'Île de France,
- Monsieur Olivier de La FAIRE, conseiller départementale des Yvelines,



*Photographies illustrant la participation active de la CDSG
(@Ville de Versailles, @M. Roucaud, @H. Fache*



Hommage et recueillement



Ibtissem et Charles-Antoine, lecteurs



Voici les textes des lecteurs lors de la cérémonie :

Charles-Antoine :

Mesdames, Messieurs,

La cérémonie à laquelle vous allez assister célèbre la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918, de la victoire et de la paix et en hommage à tous les morts pour la France.

Elle est présidée par le général de corps d'armée JOUSLIN DE NORAY, directeur central de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres et commandant d'armes de la place de Versailles, accompagnée de :

- Monsieur Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications,

- Monsieur Ronan LE PAGE sous-préfet, secrétaire général adjointe de la préfecture des Yvelines représentant Monsieur le préfet des Yvelines,
- Messieurs de MAZIÈRES, maire de Versailles et RODWELL, député de la 1ère circonscription des Yvelines,
- Madame Anne BERGANTZ, députée de la 2ème circonscription des Yvelines,
- Madame Sylvie PIGANEAU, conseillère régionale d’Île de France,
- Monsieur Olivier de La FAIRE, conseiller départementale des Yvelines,
- Messieurs les généraux de la place de Versailles dont les étendards et fanions sont sur les rangs devant vous.

Cette prise d’armes sera l’occasion de rendre les honneurs aux combattants morts pour la France entre 1914 et 1918. Elle est marquée cette année par la présence des étendards du 20ème Régiment d’Artillerie/Section technique de l’Armée de Terre (STAT) et du Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile (GBGM) de Versailles Satory mais aussi de 4 Classes Défense Sécurité Globale et d’une section du Service National Universel Gendarmerie.

Vous avez devant vous :

- l’étendard du 20ème Régiment d’Artillerie/Section technique de l’Armée de Terre (STAT) de Versailles Satory et sa garde,
- l’étendard du Groupement Blindé de Gendarmerie Mobile (GBGM) et sa garde,
- le fanion de la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres, (SIMMT)
- le fanion du groupement de Gendarmerie départementale des Yvelines (GGD 78),
- la section du Service National Universel de la Gendarmerie (cadets),
- la Classe Défense et Sécurité Globale du Lycée Hoche de Versailles,
- la Classe Défense et Sécurité Globale de l’établissement catholique Saint Jean Hulst de Versailles
- la Classe Défense et Sécurité Globale du collège Jean Philippe Rameau de Versailles
- le fanion du service de la maintenance industrielle terrestre de Versailles-Satory,
- le fanion du service interarmées des munitions (SIMu) de Versailles-les Matelots,
- le fanion du centre d’expertise des techniques de l’infrastructure de la défense (CETID) de Versailles,
- le fanion de l’unité du service d’infrastructure de la défense (USID) de Versailles-les Matelots,
- le fanion du Commandement des musiques de l’armée de Terre (COMMAT) de Versailles-Satory,
- l’ensemble de la musique des Troupes de Marine,
- les porte-drapeaux des emblèmes des associations patriotiques de Versailles Grand Parc, dont 16 jeunes porte-drapeaux de la Classe Défense et Sécurité Globale du Lycée Hoche et un du lycée Jules Ferry,
- les délégations d’élus locaux, de militaires des entités de la garnison de Versailles et des associations patriotiques d’anciens combattants,
- les autorités civiles et militaires.

L’ensemble du dispositif est placé sous le commandement du colonel Jérôme CHRIST, chef de corps de la section technique de l’Armée de Terre qui va présenter le dispositif en place aux autorités.

Le général de corps d’armée JOUSLIN DE NORAY passera les troupes en revue après que les autorités auront rendu les honneurs à l’étendard du GBGM.

Puis les autorités se rendront dans l'enceinte du monument aux Morts pour le rallumage de la flamme du soldat inconnu, les allocutions, le dépôt de gerbes et la sonnerie aux Morts.
A l'issue, les autorités quitteront le parvis pour rejoindre les salons de l'Hôtel de ville.
Pour terminer la cérémonie, les honneurs seront rendus aux deux étendards par le chef de corps avant dislocation du dispositif militaire et aubade par la musique des troupes de Marine.
Afin de préserver la solennité de cette cérémonie, nous vous demandons dès maintenant d'éteindre vos téléphones portables.
Je vous remercie.

Ibtissem :

Grand quartier général, le 12 Novembre 1918

Ordre du jour n°5961

“Officiers, sous-officiers, soldats des Armées Alliées;
Après avoir résolument arrêté l'ennemi, vous l'avez pendant des mois, avec une foi et une énergie inlassable, attaqué sans répit.
Vous avez gagné la plus grande bataille de l'Histoire, et sauvé la cause la plus sacrée:
La liberté du Monde.
Soyez fiers ! D'une gloire immortelle, vous avez paré vos drapeaux.
La postérité vous garde sa reconnaissance.”

Le Maréchal de France,
Ferdinand FOCH
Commandant en chef les Armées Alliées

Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications :

A l'occasion du 11 Novembre 2022
Journée nationale de la commémoration de la Victoire et de la Paix
Hommage à tous les “Morts pour la France”
de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées
et de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.
11 Novembre 1918, il est 11 Heures; c'est l'Armistice.
Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.
La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés ces braves aux “gueules cassées” qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.
Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés.

Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer.

Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car *“ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir”*, écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali: le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la *“Der des der”*, la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République !

Et vive la France !



Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications

A la suite de la cérémonie, M. François de Mazières, Maire de Versailles, a fait un discours en félicitant notamment l'engagement de la CSDG du Lycée Hoche.



Les professeurs et certains élèves ont ensuite pu échanger avec M. le Maire au sujet de la CSDG du Lycée Hoche et des projets à venir.



Échanges avec M. le Maire

3. Commémoration du 16 février - Hommage aux gendarmes morts

Jeudi 16 février 2023, la Classe Défense s'est jointe aux militaires de la Gendarmerie nationale pour rendre hommage aux gendarmes morts pour la France. Les élèves ont eu l'honneur d'assister à la décoration de l'étendard du GBGM, qui a reçu la croix de guerre 39-45 avec palme de bronze ; celle-ci symbolisant le courage et l'abnégation des anciens combattants. Pour clôturer la cérémonie des véhicules blindés de type AM8, CHAR M4 SHERMAN, VAB et VBRG ont défilé.



Élèves de la CDSG devant un char au GBGM à l'issue de la cérémonie

IV. Sorties scolaires dans le cadre de la CDSG

1. Film : *Au revoir là-haut*, Albert Dupontel

Le mardi 15 novembre 2022, invitée par le lieutenant-colonel de réserve George Haxaire, la Classe Défense a assisté à la projection du film *Au revoir là-haut*, au cinéma *Le Roxane*, à Versailles. Il s'agit d'une adaptation du roman du même nom de Pierre Lemaître, qui a reçu en 2013 le prix Goncourt. Le film *Au revoir là-haut* a également reçu plusieurs récompenses en 2018.



Images extraites du film

La projection s'est prolongée avec un débat animé par le Directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG) qui portait sur la Première Guerre mondiale et particulièrement sur "Les gueules cassées".

À propos du film...

Pierre Lemaitre a intitulé son œuvre “Au revoir là-haut” afin de donner l’impression que ses personnages sont toujours vivants. Ce nom est également un emprunt de la dernière lettre adressée à sa femme par un soldat nommé Jean Blanchard, qui se termine ainsi

« Au revoir là-haut ma chère épouse ».

Ce film de fiction émouvant retrace la vie d’Albert Maillard et d’Édouard Péricourt, deux anciens poilus, après la Première Guerre mondiale. Au début de l’histoire, Albert Maillard est arrêté et interrogé par un officier de la Gendarmerie française ; il raconte alors son périple et celui d’Édouard sur le front, dans les tranchées.

Ce dernier est une gueule cassée et cherche à tout prix à cacher sa mâchoire déformée, qui constitue chez lui un profond complexe. Ainsi, en tant qu’ancien artiste, Édouard se fabrique lui-même des masques à base de papier mâché. Cet homme, rejeté par son père, décide par la suite de participer anonymement à un concours de monuments aux morts, organisé justement par ce dernier qui ignore que son fils est vivant. Dès lors, les deux camarades de front font circuler leurs idées de monuments dans toute la France à travers des journaux créés à cet effet, et de l’argent gagné difficilement.

Finalement, Édouard retrouve son père et se suicide.

Cette œuvre, qui traite du destin tragique des soldats durant et après la Première Guerre mondiale, a permis de rappeler que les guerres laissent de nombreuses cicatrices, aussi bien physiques que psychologiques, et de rendre hommage à ceux qui donnèrent leur vie pour leur pays.

V. Notre projet de devoir de mémoire

1. Le lieutenant Jean Gerlotto

Au Lycée Hoche, des plaques commémoratives ont été mises en place pour rendre hommage aux anciens lycéens, professeurs et agents morts pour la France. Ces plaques sont malheureusement incomplètes puisque tous les noms n'y sont pas répertoriés. C'est le cas de **Jean Gerlotto**, qui a été élève au Lycée Hoche.

Jean Pierre Marcelin Gerlotto est né le 3 mars 1952 dans le Val-de-Marne (94). Élève au Lycée Hoche entre 1967 et 1970, il était vu par ses camarades comme quelqu'un au caractère affirmé. Étudiant à Assas, sa passion pour le parachutisme se révèle lors d'une préparation militaire.

En 1973, il sert naturellement au 6^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (6^e RPIMa) en tant qu'aspirant. Après avoir suivi l'École militaire interarmes (l'EMIA), il choisit de servir au 2^e régiment d'infanterie de marine (2^e RIMa) en 1977.

Dès juillet 1978, il incorpore une section d'engagés pour intervenir au Tchad en tant que lieutenant lors de l'Opération Militaire Extérieure de la France "TACAUD".

Depuis le 18 mars 1969, la France est présente sur le territoire tchadien contre un mouvement armé, le Front de Libération National du Tchad, plus couramment appelé le FROLINAT, accusé de discriminer les populations musulmanes. La France lance sa première opération appelée "LIMOUSIN", qui sera suivie de l'opération "BISON" et enfin l'opération "TACAUD", au cours de laquelle le Lieutenant Gerlotto est mobilisé. 17 autres militaires français ont perdu la vie au cours de cette opération.

Jean Gerlotto perd la vie lors d'une opération de remise en état des défenses à Ati, une grande ville située au cœur du Tchad. Il a malheureusement perdu la vie le 7 avril 1979, à l'âge de 27 ans, lorsqu'une roquette, de type RPG, a explosé et l'a heurté à la tête. Cet homme mort pour la France n'a pas reçu la Légion d'Honneur compte tenu du rapatriement des conditions du corps non respectées.

Toutefois, son nom est inscrit sur le Monument aux morts du 2^e RIMa, situé près du Mans. De plus, la mention de "**Mort pour la France**" lui a été attribuée par le Ministère des Armées, le 14 juin 1979. Aujourd'hui, nous pouvons retrouver sa sépulture dans la ville de Saint-Jean-de-Maurienne.

Depuis de nombreuses années, le devoir de mémoire est présent au sein du Lycée Hoche. Nous devons alors à notre tour perpétuer cette tradition importante pour garder une trace des hommes qui ont versé leur sang pour la France.

Une cérémonie dédiée au Lieutenant Jean Gerlotto se déroulera le 31 mai 2023, en présence des élèves de la Classe Défense et Sécurité Globale, des professeurs référents, d'anciens élèves du lycée ainsi que de la famille du défunt. A cette occasion, sera dévoilée une plaque gravée au nom de Jean Gerlotto. Ce projet est permis grâce au soutien financier de l'association des Anciens du lycée Hoche et de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONAC – VG).

Sources :

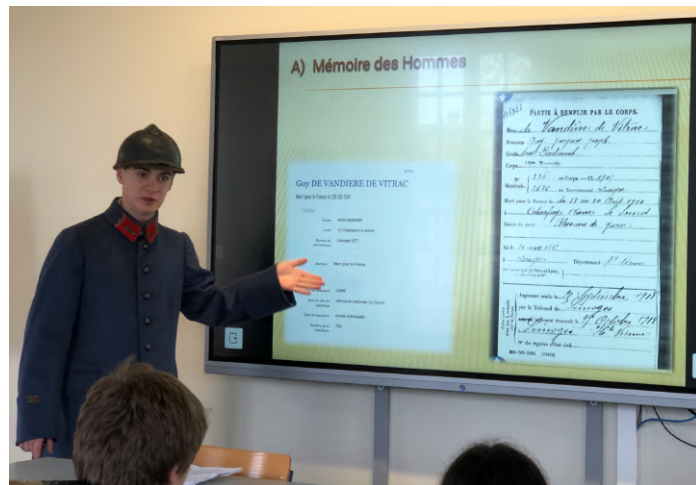
- *Service historique de la défense, Caen*
- *Centre Historique des Archives de Vincennes*

2. Intervention de Benoît de Vandière de Vitrac, élève de CPGE du lycée Hoche

Le 16 novembre 2022, nous avons accueilli Benoît de Vandière de Vitrac, élève de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles (CPGE) scientifique au Lycée Hoche, passionné d'histoire et de généalogie depuis son plus jeune âge.

Vêtu de l'uniforme et du casque de l'un de ses ancêtres ayant participé à la Première Guerre mondiale, il nous a expliqué comment recueillir des informations sur les soldats décédés. Ayant lui-même effectué cette démarche à partir de sites internet (tel que *Mémoire des hommes*) et de visites aux archives de la Défense à Vincennes, il a pu nous montrer comment élaborer les recherches et nous a communiqué quelques-uns de ses résultats.

Cet exposé nous permettra de rassembler des informations sur la carrière militaire du Lieutenant Jean Gerlotto.



Benoît présentant ses recherches



Benoît avec la tenue de son ancêtre